



PUY-DE-DÔME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°63-2024-056

PUBLIÉ LE 28 FÉVRIER 2024

Sommaire

63_Pref_Préfecture du Puy-de-Dôme / Courrier

63-2024-02-09-00005 - Arrêté n° 20240280 du 09 février 2024 portant constitution de la commission du titre de séjour (2 pages)

Page 3

63_Pref_Préfecture du Puy-de-Dôme

63-2024-02-09-00005

Arrêté n° 20240280 du 09 février 2024 portant
constitution de la commission du titre de séjour



**PRÉFET
DU PUY-DE-DÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PREFECTURE DU PUY-DE-DÔME
ARRÊTÉ N°

**Direction de la Citoyenneté et de la Légalité
Service de l'Immigration et de l'Intégration**

20240280

**ARRÊTÉ
PORTANT CONSTITUTION
DE LA COMMISSION DU TITRE DE SÉJOUR**

Le Préfet du Puy-de-Dôme,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, et notamment ses articles L. 432-14 et R. 432-6 et suivants ;

Vu l'arrêté préfectoral du 3 mai 2017 portant constitution de la commission du titre de séjour ;

Vu la lettre de la Présidente de l'Association des maires du Puy-de-Dôme du 27 juin 2022, désignant des membres de la commission du titre de séjour ;

Vu la lettre du Directeur de la Caisse primaire d'assurance maladie du Puy-de-Dôme du 7 juin 2022, proposant la nomination de membres de la commission du titre de séjour ;

Sur proposition de M. le Secrétaire général de la préfecture du Puy-de-Dôme,

DÉCIDE

Article 1 : La commission du titre de séjour mentionnée à l'article L. 432-14 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile est ainsi constituée :

Président : M. Serge KELLER, directeur départemental honoraire de la police aux frontières du Puy-de-Dôme

Membres :

TITULAIRE	SUPLÉANT
Mme Pierrette DAFFIX-RAY, maire de la commune d'Youx	M. Simon RODIER, maire de la commune de Saint-Bonnet-le-Chastel

Personnalités qualifiées :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Arnaud TISSOT, directeur-adjoint de la Caisse primaire d'assurance maladie du Puy-de-Dôme	M. Nicolas GERARD, sous-directeur au sein de la Caisse primaire d'assurance maladie du Puy-de-Dôme

Rapporteur : Le Chef du Service de l'immigration et de l'intégration de la préfecture du Puy-de-Dôme ou son représentant

Article 2 : L'arrêté préfectoral du 3 mai 2017 portant constitution de la commission du titre de séjour est abrogé.

Article 3 : Le secrétaire général de la préfecture du Puy-de-Dôme est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Clermont-Ferrand, le

09 FEV. 2024

Le préfet,



Joël MATHURIN